

ANNEXE 4

PROJET PÉDAGOGIQUE : ACCUEIL COLLECTIF ENFANTS / MERCREDI & VACANCES

— L'accueil de loisirs enfants

Le service Loisirs Jeunesse développe des animations dans le cadre de ses accueils de loisirs, qui vise à développer des activités de loisirs construisant un lien social entre générations, quartiers et communautés, participer à l'ouverture sur le monde et à toutes formes de cultures, participer à la lutte contre les inégalités sociales et culturelles, par des équipements et des activités accessibles à tous, et offrir un lieu de rencontre et d'activités adaptés à leurs besoins.

Pour ce faire, l'accueil de loisirs propose pendant les mercredis et les vacances scolaires (excepté Noël), des projets et des programmations riches en activités.

Il accueille des enfants de 3 à 11 ans, le mercredi de 7h30 à 18h30 avec la possibilité d'inscription à la demi-journée et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30, au groupe scolaire OLIVARI, 40 avenue Saint Philippe à Biot.

Ces temps sont encadrés par une équipe de direction (directeur + adjoint) et les animateurs.

De nombreux prestataires extérieurs interviennent également sur les temps d'activités et sont toujours assurés sous la responsabilité du directeur et encadrés par des professionnels compétents et diplômés, dans le respect de la réglementation en vigueur.

— Règles et procédures

Règles de la structure :

- Réglementation SDJES
- Bâtiment / Sécurité
- Préfecture
- Projet éducatif
- Projet pédagogique
- Assurance
- Documents administratifs

Procédures de la structure :

- Budget de fonctionnement
- Procédures d'urgence (ADRET, Canicule...)
- Règlement intérieur
- Fonctionnement
- Recrutement
- Organisationnel (personnel, structure : public)
- Partenaires / prestataires

— Moyens de la structure

Particularités de la structure

- Accueil des mineurs le mercredi avec possibilité d'inscrire à la demi-journée
- Accueil des enfants porteur de handicap
- Transport de mineurs avec des véhicules mairie

Moyens techniques

- Bâtiments municipaux
- Restauration scolaire tous les jours (repas sur place et pique-nique)
- Transport municipal
- Location de transport (marché public)
- Infrastructures de la commune

Moyens financiers

- Budget de fonctionnement regroupant les dépenses liées au fonctionnement de la structure
- Investissement
- Subvention CAF et Département
- Participation familiales

Période	Nombre d'agents (Moyenne)	Nombre d'heures prévues au budget (par agent)
Février	16 A + 1 agent enfant porteur de handicap + 2 D	48h semaine et 7h de réunion
Printemps	17 A + 1 agent enfant porteur de handicap + 2 D	48h semaine et 7h de réunion
Juillet	24 A + 1 agent enfant porteur de handicap + 2 D	48h semaine et 14h de réunion
Août	16 A + 1 agent enfant porteur de handicap + 2 D	48h semaine
Toussaint	18 A + 1 agent enfant porteur de handicap + 2 D	48h semaine et 7h de réunion

— Champ relationnel

VUE GLOBALE

- Service communication : communication journal municipal, réseau sociaux, site de la ville, Nice Matin
- Service police municipale : sécurité
- Service restauration collective : alimentation
- Service techniques : transport matériel / travaux divers
- Service ALSH : optimisation des outils et des moyens
- Service des sports : réservation des infrastructures de la ville
- Service GUPIL : inscription, dossier familles
- Services finances : gestion budgétaire
- Service RH : personnel
- Service Transport : Bus municipale, location
- Service informatique : logiciel téléphone
- Service Direction Générale des Services
- Service propreté : société LHMS
- PMI
- Les élus
- Mr le Maire

— La journée type (Cf Protocole)

MATERNELLE

Journée type enfants de 3 à 6 ans

HEURES	ACTIVITÉS	DÉROULEMENT
7h30 - 9h	Accueil des enfants	L'accueil permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. La mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société ...
9h05 - 9h10	Regroupement	Appel
9h10 - 10h	Temps libre	L'enfant, autonome, fait ce qu'il lui plaît sous la surveillance des animateurs
10h - 10h15	Regroupement	Début de la journée : les animateurs expliquent le programme, donnent aux enfants l'envie de participer aux activités, de les préparer et d'effectuer le rangement.
10h15 - 11h/12h	Activités du matin	Selon le programme de la journée, soit les enfants en sortie profitent des infrastructures à leur disposition (ex : ludiparc, aquasplash...), soit les animateurs leur organisent des activités ou grands jeux afin de fédérer tous les enfants bien que chacun reste libre de participer ou non.
11h/11h15 - 11h30	Regroupement	Retour au calme avant le passage à la cantine.
11h30 - 12h30 12h30 - 13h30	Temps de repas échelonné selon les groupes & les activités	Passage aux toilettes et lavage des mains. Les animateurs mangent à table avec les enfants afin de superviser le repas. Les enfants participent au débarassage et effectuent le tri. Moments d'échanges et de discussions, d'éducation à la santé (soins et hygiène, alimentation équilibrée, ...), d'éducation au partage, ...
13h - 15h	Temps calme / sieste	Avant d'aller au dortoir, un retour au calme est primordial. C'est une phase qui prépare l'enfant à la sieste : écoute d'une comptine ou lecture d'une histoire font partie des éléments sécurisants pour l'enfant lors de ce moment de repos.
14h - 16h	Activités de l'après-midi	Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement.
16h - 17h	Goûter + Temps libre	Une fois le goûter terminé, l'enfant, autonome, fait ce qui lui plaît sous la surveillance des animateurs.
17h - 18h30	Accueil des parents	Les parents viennent chercher leurs enfants. Pendant ce temps d'attente, les animateurs & les enfants échangent sur la journée passée. Les animateurs donnent des informations sur la journée du lendemain.

— La journée type (Cf Protocole)

ÉLÉMENTAIRE

Journée type enfants de 6 à 11 ans

HEURES	ACTIVITÉS	DÉROULEMENT
7h30 - 9h	Accueil des enfants	L'accueil permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. La mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société ...
9h05 - 9h10	Regroupement	Appel
9h10 - 10h	Temps libre	L'enfant, autonome, fait ce qui lui plaît sous la surveillance des animateurs
10h - 10h15	Regroupement	Début de la journée : les animateurs expliquent le programme, donnent aux enfants l'envie de participer aux activités, de les préparer et d'effectuer le rangement.
10h15 - 11h/12h	Activités du matin	Selon le programme de la journée, soit les enfants en sortie profitent des infrastructures à leur disposition (ex : ludiparc, aquasplash...), soit les animateurs leur organisent des activités ou grands jeux afin de fédérer tous les enfants bien que chacun reste libre de participer ou non.
11h/11h30 - 12h15	Regroupement	Retour au calme avant le passage à la cantine.
11h30 - 13h30	Temps de repas échelonné selon les groupes & les activités	Passage aux toilettes et lavage des mains. Les animateurs mangent à table avec les enfants afin de superviser le repas. Les enfants participent au débarassage et effectuent le tri. Moments d'échanges et de discussions, d'éducation à la santé (soins et hygiène, alimentation équilibrée, ...), d'éducation au partage, ...
12h30 - 14h	Temps calme / sieste	Un temps calme est une activité calme permettant une bonne digestion.
14h - 16h	Activités de l'après-midi	Les enfants sont impliqués autant que possible dans la préparation, le déroulement et le rangement.
16h - 17h	Goûter + Temps libre	Réunis autour d'une collation, les enfants et les animateurs font le bilan de la journée afin d'exprimer leurs ressentis = dialogue et partage. Plusieurs ateliers permettent aux enfants de s'épanouir (développer la confiance, le dialogue, ...). Les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent essayer.
17h - 18h30	Accueil des parents	Moments d'échanges sur la journée et de transmission d'informations pour le lendemain avec les parents et entre les enfants et les animateurs.

— La journée type (Cf Protocole)

EN SORTIE

HEURES	ACTIVITÉS	DÉROULEMENT
7h30 - 9h	Accueil des enfants	L'accueil permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. La mise en place de divers petits coins ludiques et libres : perles, dessins, livres, jeux de société ...
9h05 - 9h10	Regroupement	Appel
9h10 - 9h45	Préparatifs sortie	Vérification que les enfants possèdent bien leur matériel nécessaire selon besoin et type de sortie. Rassemblement des picnics, des goûters, du matériel de sécurité et des enfants.
9h45 - 10h	Montée dans le bus et départ	Les enfants montent dans le bus, les animateurs vérifient que rien n'est oublié, qu'ils sont bien attachés, et que les enfants malades en voiture aient bien le nécessaire en cas d'incident et qu'ils soient placés de manière à minimiser le mal être de l'enfant.
10h - 10h...	Route pour se rendre sur le lieu de sortie	Moments où les animateurs racontent des histoires, font chanter les enfants, leur font remarquer des éléments de l'environnement, les poussent à réfléchir et à communiquer sur ... , moments d'échanges entre amis.
10h... - 12h	Activités, grand jeux	Selon la sortie, soit les enfants profitent des infrastructures à leur disposition (ex : ludiparc, aquasplash ...) soit les animateurs leurs organisent des activités fédérant tous les enfants bien que chacun reste libre de participer ou non.
12h - 13h	Picnic	Soit installés sur des tables à picnics (parcs ...), soit sur des serviettes (plage ...), les enfants profitent de leurs picnics qu'ils adorent et les animateurs en profitent pour créer du lien tout en les surveillant afin que le repas se déroule dans de bonnes conditions d'hygiène, de calme et de bonne humeur.
14h - 15h30	Activités, grand jeux	Continuité des activités et des jeux.
15h30 - 16h	Retour au centre	Rassemblement des enfants, remontée dans le bus et route pour rentrer.
16h - 16h30	Goûter	Goûter autour d'une collation. Moment de bilan de la journée afin que les enfants expriment leurs ressentis.
16h30 - 17h	Temps libre	L'enfant, autonome fait ce qui lui plaît sous la surveillance des animateurs.
17h - 18h30	Accueil des parents	Les parents viennent chercher leurs enfants. Pendant ce temps d'attente, les animateurs & les enfants échangent sur la journée passée. Les animateurs donnent des informations sur la journée du lendemain.

— **Projet :** « Entretien et développer le jumelage de Biot avec les villes de Tacoma aux USA & Vernante en Italie. »

Au tour des enfants d'apprendre ce qu'est le jumelage, avec quelle ville leur commune est jumelée et de leur donner envie de développer ces liens d'amitié à distance et lors de déplacements.

- Le jumelage entre Biot et Vernante en Italie a été initié en 1995 du fait des nombreux « Vernantais » vivant à Biot et des biotois se rendant souvent à Vernante. Comme un lien d'amitié existait déjà, ces deux communes n'ont pas hésité à unir leurs destins afin de développer leurs échanges linguistiques, culturels et patrimoniaux.

- Le jumelage entre Biot et Tacoma aux USA a été signé en octobre 2012, malgré une différence au niveau de la population, 10 000 habitants pour Biot contre 200 000 habitants pour Tacoma, leurs nombreux points communs : des villes géographiquement très proches de la mer ou de l'océan et de la montagne, un essor de la haute technologie avec l'implantation de grandes entreprises internationales et surtout des musées du verre qui ouvrent leurs ateliers et organisent de grandes expositions de verreries d'art, ces communes ont estimé que leurs différences seraient le moteur de surprises et de découvertes réciproques qui pourraient enrichir les habitants des deux côtés.

Ces deux villes ont déjà partagé en direct, via les écrans, des démonstrations et des conceptions de verre, comme la reproduction en verre du dessin réalisé par un enfant et sélectionné. Nous avons eu deux éditions de ce genre entre Tacoma et Biot, en avril 2014 et octobre 2014. D'ailleurs les élèves du collège de l'Eganaude se sont rendus à Tacoma et ont visité plusieurs sites, dont « Tacoma Museum of Glass », « Chihuli garden », « Pike Market ». Nous espérons donner envie aux futurs collégiens de maintenir ce lien amical à travers de nouvelles initiatives.

De quelle manière sera décliné ce thème ?

1. Des valeurs éducatives : tolérance, entraide, communication, partage, bienveillance, respect, etc. Des ateliers et des sorties, permettant aux enfants de prendre conscience et de développer ces valeurs.

2. Découverte du jumelage par les enfants : qu'est-ce le jumelage, avec quelles villes Biot est jumelée, comment développer le lien entre ces villes, de quelle manière créer des amitiés entre les habitants... Sans doute que les enfants auront de nombreuses idées à nous soumettre. Pourquoi ne pas créer des cartes postales à envoyer dans des écoles de Tacoma et de Vernante, ou envoyer en image des activités, ou un spectacle créé dans ce but, etc.

— **Projet :** Jeux Olympiques

Sensibilisation à la pratique d'activité physique et l'utilisation du sport comme un moyen éducatif

Le plus important aux Jeux olympiques n'est pas de gagner mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu mais de s'être bien battu ».

- Sensibiliser les enfants à la pratique du sport et ses bienfaits
- Mettre en avant le rôle déterminant de la nutrition, du sommeil et de l'activité physique
- Développer l'apprentissage de la vie en collectivité
- Favoriser de bonnes relations entre l'enfant et le groupe

Valeur de l'olympisme :

L'excellence : consiste à donner le meilleur de soi, sur le terrain ou dans la vie. Il ne s'agit pas seulement de gagner, mais surtout de participer, progresser par rapport à des objectifs que l'on s'est fixés, s'efforcer de se dépasser au quotidien.

L'amitié : doit conduire à bâtir un monde meilleur et plus paisible grâce au sport, à la solidarité, à l'esprit d'équipe, à la joie et à l'optimisme. Considérer le sport comme instrument visant une meilleure compréhension mutuelle entre les individus et les peuples du monde entier, malgré les différences.

Le respect : derrière cette valeur, se distingue la volonté de se respecter, respecter son corps, respecter les autres et les règles ainsi que l'environnement. Dans le cadre du sport, le respect va de pair avec le fair-play et la lutte contre le dopage ou tout autre comportement contraire à l'éthique.

Les symboles de l'Olympisme

Chacune de ces trois valeurs trouve son expression dans l'un ou l'autre des symboles de l'Olympisme et du mouvement olympique.

La devise des Jeux, « Citius, Altius, Fortius », exprime **l'excellence**. Elle encourage les athlètes à donner le meilleur d'eux-mêmes. La flamme symbolise **l'amitié** entre les peuples, avec son relais parcourant de nombreux pays dans le monde. Les anneaux, eux, représentent le **respect**, réunissant toutes les nations et les cinq continents sans discrimination.

Les Jeux Olympiques sont considérés comme l'évènement sportif le plus important du monde, **considérés comme une métaphore de la coopération internationale, ils représentent le plus haut niveau d'accomplissement, l'excellence, concrétisant ainsi l'objectif du mouvement olympique** : être un modèle pour la paix, montrer la voie du sport pour l'épanouissement individuel et collectif.

— Projet : Le potager

- Sensibiliser les enfants à la nature et à l'écologie pour leur permettre de devenir des écocitoyens responsables.

Découvrir une multitude de choses telles que : les saisons, le cycle de l'eau, le rôle des animaux et des insectes, le rôle des plantes, le recyclage, la pollinisation, des techniques de jardinage pour développer de nouvelles compétences etc...

Leur permettre d'être acteurs dans la création de leur jardin en :

- S'informer (Comment faire un jardin, quel matériel est nécessaire...)
- Echangeant avec les autres : Qui arrose quand ? Qui plante quoi ?
- Prenant des décisions (Quelles plantations choisir, quelle surface, qui s'en occupe ?...)

QUELQUES EXEMPLES DE SUJETS LIÉS AU JARDIN PÉDAGOGIQUE :

La biodiversité :

- Relations entre les plantes
- Relations animaux/plantes
- Conservation des espèces animales et végétales locales
- Construction de cabanes pour les oiseaux
- Construction de maisons pour les insectes
- Etude de la faune
- Etudes botaniques...
 - Approche sensorielle Goût (cuisine...)
 - Odorat (Plantes aromatiques, fleurs...)
 - Vue (Couleurs différentes et aspect esthétique)
 - Toucher (Travail de la terre, toucher différentes plantes ...)
 - Ouïe (Ecouter les oiseaux, les insectes, le bruit de l'eau ...)

— Charte de l'animateur



Parce qu'on partage les mêmes valeurs :

- | | | | |
|-----------------|-----------------|---------------------|---------------|
| - Disponibilité | - Joie de vivre | - Convivialité | - Partage |
| - Bienveillance | - Empathie | - Solidarité | - Responsable |
| - Écoute | - Entraide | - Professionnalisme | |

Parce qu'on partage les mêmes valeurs :

- Faire preuve d'entraide et de solidarité envers chaque membre de l'équipe sur tous les temps
- Accueillir et intégrer chaque nouveau participant ou encadrant (animateur, intervenant, prestataire...)
- Être capable de s'adapter et de prendre des initiatives tout au long des vacances
- Se tenir informé du contenu de chaque réunion suite à une absence ou un retard (communication et mise en place d'un journal de bord)
- Diversifier et proposer des activités innovantes et variées adaptées aux caractéristiques du public accueilli
- Avoir une réflexion personnelle et/ou commune avant la réunion de préparation de l'accueil de loisirs (activités, projet...)
- Respecter les horaires ainsi que les temps de pauses, afin de garantir le bon fonctionnement du centre et pour garder une bonne cohésion de l'équipe
- Prendre du recul sur les différentes situations, communiquer avec l'ensemble de l'équipe et savoir être objectif
- Être un référent, montrer l'exemple aux jeunes (attitudes et comportements)
- Être motivé et motivant pour assurer la participation active des jeunes sur tous les temps (susciter leurs envies, curiosités)
- Respecter la répartition des tâches établies au préalable et se les répartir équitablement
- Rester professionnels dans toutes les situations dans le but de mener à bien les missions qui nous sont confiées.

SIGNATURES :



biot
l'art de vivre

HÔTEL DE VILLE DE BIOT
8, 10 ROUTE DE VALBONNE
06410 BIOT